Armoire forte Classe B serrure à disques 474 l

Référence: **503190**
Type: **Armoires fortes Classe B**
Serrure: **A disque**
Volume: **300 à 500 litres**

Délateur, à déclenchement mécanique et thermique, bloquant définitivement les mécanismes d'ouverture en cas d'ouverture illégitime. Système permettant le plombage du foncet (face intérieure de la porte) pour détecter aisément un démontage. Système à clé interdisant l'accès aux trous changeurs de la combinaison. Système d'asservissement du dormant, interdisant la fermeture de la porte principale lorsque l'autre battant n'est pas condamné, s'il ne s'agit pas d'une porte à battant unique. Compteur d'ouverture non falsifiable et non réutilisable protégé par le foncet. Système de tringlerie constitué de barres métalliques en acier et de renvois assurant sur la porte principale une répartition géographique de plusieurs pênes horizontaux et verticaux. La poignée possède un point de rupture pour éviter un effort trop conséquent sur la tringlerie, sa position permet la visualisation immédiate de l'oubli de la fermeture. Les portes sont dépourvues de toute plaque de propreté ou enjoliveurs. Verrouillage automatique de la porte gauche à la fermeture de la porte droite. Percage pour fixation éventuelle au sol (diamètre 14) sans adjonction de kit supplémentaire. Serrure de coffre-fort Sargent et Greenleaf A2P.B. UL groupe 1 réf. 8550, 800 000 combinaisons, intâtable, silencieuse, anti-manipulations et à manœuvre discrète. Verrouillage du système de changement de combinaisons avec dispositif permettant le plombage de la trappe d'accès. Marquage du numéro de série par estampage. Coloris gris clair RAL 9006. Equipée de 4 étagères et un rail d'accrochage dans le haut. Linéaire de classement : 3470 mm. Volume : 474 L. Dims (cm) ext. : L70 x P50 x H160. poids : 147 kg.
Vos informations “confidentiel défense” ou “secret défense” ont l'obligation d'être protégées dans des armoires fortes homologuées en CLASSE B. Cette armoire offre le brouillage automatique de la combinaison selon l'arrêté du 30 novembre 2011 portant approbation de l'instruction générale interministérielle N° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (version consolidée au 03 décembre 2011). Meuble de sécurité destiné à la conservation des informations ou supports protégés. L'ouverture frauduleuse est impossible sans effraction. Cette armoire forte est conçue pour que toute tentative d'ouverture illégitime laisse des traces visibles. Armoire forte, à un ou deux battants, à structure métallique de 20/10e de millimètre, munie d'une serrure mécanique, à combinaison silencieuse et à manoeuvre discrète qui permet de s'affranchir de la contrainte de la dernière clé. Les battants possèdent un système d'accrochage du côté du pivot. Les pênes, inaccessibles de l'extérieur, ne peuvent être délogés. Blindage des organes essentiels dont la présence peut être vérifiée visuellement par démontage du foncet de la porte.